971 - Guadeloupe
la cgt
Finances publiques

Pointe-à-Pitre, le 5 juillet 2021

Lettre ouverte au DRFIP de Guadeloupe

M le Directeur régional,

Quel beau revers que vient de subir votre réforme mortifère à la fois pour nos missions fiscales et nos prérogatives en matière de foncier en Guadeloupe !
Un quotidien vient, en effet, d'épingler votre gestion des contribuables guadeloupéens que vous rêvez de voir disparaître comme le magicien Gérard Majax faisant disparaître son petit herbivore à poil blanc. Des contribuables obligés de venir en pleine nuit « barrer » une place pour espérer être reçus dans nos services et qui avaient déjà manifesté leur colère en établissant eux-mêmes un blocage sur l'accès principal à l'immeuble des finances publiques. Du jamais vu de mémoire de guadeloupéen.
Vous nous avez vendu une réforme dont personne ne veut ici et dans l'hexagone, qui réduit considérablement la qualité du service rendu. Le *low cost* est votre nouvelle religion, il vous accorde le droit d'ouvrir des espaces de réception incapables cependant de répondre à des demandes complexes et urgentes. Mais qu'à cela ne tienne, ceci vous permet d'afficher un quadrillage ambitieux du territoire. Des agents parfois, pour commencer, et des « animateurs » qui, dans le futur, ne seront pas des agents des finances publiques, ne pouvant répondre essentiellement qu'à des questions très simples, vous permettent de nourrir une communication valorisant votre « forfait ».

Tout d'abord que pouvons-nous retenir de cette belle expérience in situ effectuée par le journaliste ? Des Guadeloupéens qui n'arrivent pas à nous contacter pour régler leurs problèmes s'entassent la nuit devant nos grilles, en dehors du vendredi rendu inaccessible par vos soins.
La nature complexe de leurs différends avec nos services les renvoie au traditionnel contact téléphonique ou à leur espace numérique sécurisé. À les entendre, ce qui semble être le cadet de vos soucis à quelques encablures de votre départ de la Guadeloupe comme tous vos prédécesseurs, nous sommes injoignables. Il est toutefois surprenant de vous voir vous appuyer sur une expérience menée par ce même journal qui validait l'accessibilité rapide de vos services téléphoniques quelque mois plus tôt, et de vous entendre aujourd'hui vilipender cet article qui détruit toute votre communication sur l'accueil en Guadeloupe. L'époque des rédactions aux ordres semblent vous manquer, puisque vous vous êtes empressé de contacter le journal pour partager votre colère à la suite de la parution de ce très bel article incendiaire.

Pour bien matérialiser notre incapacité à répondre aux usagers, dans un entretien réalisé par le même quotidien deux jours plus tard, la CGT a avancé le chiffre hallucinant de 10 175 courriels en attente de réponse, uniquement sur le site de Morne Caruel aux Abymes.
Néanmoins, ce qu'omet de préciser la presse locale, ce chiffre est atteint alors même que vos services procèdent au moins une fois par an à la suppression des messages non traités dans l'espace réservé aux contribuables.
Ce qu'omet de signaler l'article, c'est l'accumulation d'anomalies dans la gestion du tissu fiscal guadeloupéen causée par un démantèlement sans précédent des moyens alloués à nos missions.
Ce que l'article ne mentionne pas ce sont les 250 emplois perdus depuis 2008, et votre passage exemplaire dans ce domaine.
Ce que vous n'avez pas pu lire dans cet excellent papier de France-Antilles, c'est votre acharnement à lancer des avis à tiers détenteurs automatiques et informatisés, impactant aussi bien :

- Les personnes qui ont déjà réglé leur dette mais dont les imputations n'ont pu être effectuées à temps par manque de personnel,
- Les titres frappés de prescription,
- Les personnes ayant déménagé d'un logement, qui, à cause de bras manquant dans nos services, n'ont pas vu leur taxe d'habitation mise à jour,
- Les contribuables pouvant bénéficier du plafonnement de leur taxe foncière parce qu'au RSA, mais pénalisés par le non-traitement de leur demande par manque de moyens,
- Les personnes qui, par malheur, font partie du lot impressionnant de contribuables guadeloupéens épinglés à tort par une taxe foncière émise grâce à « l'excellent passage » sur notre territoire d'un de vos cadres-collaborateurs-expert-vacancier venu nous emmener soi-disant la lumière mais laissant derrière lui le plan cadastral dans l'obscurité pour avoir refusé d'écouter les recommandations des sachants locaux,
- Les contribuables qui par mégarde, ou à cause d'une fiscalité complexe ou d'un illectronisme prégnant dans notre population vieillissante font des erreurs qui devraient être corrigées par voie contentieuse mais qui doivent attendre deux mois pour un rendez-vous téléphonique ou en présentiel,
- Les personnes ayant vendu leur bien mais encore imposées à cause des retards de publications des actes notariés dont nous partageons avec les notaires la responsabilité par manque de moyens du service de publicité foncière,
- Les personnes ayant réclamé des délais de paiement à maintes reprises sans que nos services puissent répondre à leur demande.

On pourrait ajouter à cette liste non exhaustive, les ordres donnés aux services de suspendre tout traitement de contentieux en période de saisie des déclarations des revenus pour satisfaire vos exigences en matière de statistique, alors que vos saisies automatiques ne connaissent nullement de période de trêve.
On pourrait évoquer la montée des conflits entre agents et contribuables et même entre agents qui vient noircir un peu plus le tableau des conditions de vie au travail.
On pourrait également aborder cette infantilisation dont M Mazin, responsable de service à Morne Caruel, est coutumier, épiant faits et gestes des agents comme dans une école maternelle, refusant des congés sans fondement, en espérant une soumission totale des

personnels, ou encore interdisant l'évacuation du site victime d'une longue coupure d'eau. À propos de cette gestion surréaliste du personnel des Abymes, il a fallu à chaque fois l'intervention de la CGT pour que soient rétablis dans leurs droits les agents menacés. MAZIN SÉ NOU KA VÉYÉ W A PRÉZAN.

Vous voyez, M ~~Majax~~ Bensaid, nos griefs contre votre réorganisation des services sont nombreux. Malheureusement, comme vos prédécesseurs, vous avancez sans entendre les agents et encore moins les Guadeloupéens, puisque vous ne serez pas le comptable du désastre annoncé.

Un autre aspect de votre projet doit être bien sûr évoqué ici. Il concerne la délocalisation future des missions dédiées à l'accueil téléphonique et aux traitements des courriels. Moyen habile de supprimer des emplois chargés de l'indemnité de 40 % de vie chère et de transférer sur le territoire européen de la France les missions qui y sont rattachées. Donc, nous pouvons affirmer que tout ce charivari entre dans une stratégie qui consiste à nous mettre dans l'incapacité de remplir nos missions, à nous classer dans les profondeurs du classement national et, au final, à nous sortir l'argument de la mutualisation avec les départements hexagonaux pour répondre à une demande que nous ne pouvons plus honorer. La Guadeloupe, et son taux de chômage affolant, et sa situation sociale explosive, et son seuil de pauvreté en dessous de celui retenu au niveau national, vous remercie de « l'empathie » dont vous et la DG faîtes preuve.
Cette technique vous a permis de fermer Pointe-Noire, Port-Louis, Moule après que ceux qui vous ont précédé aient enterré Petit-Bourg, Baie-Mahault, etc…

Voyez derrière cette interpellation publique une mise en garde contre un réveil brutal à la fois de la population et des agents victimes de votre vision du service public en Guadeloupe.
Ne célébrez pas trop vite cette réforme, la prise de conscience est imminente. Soyez assuré que la CGT Finances Publiques y travaille.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE GUADELOUPE